

**Titre de la session :** Un environnement porteur pour un nouvel agenda mondial: Favoriser la participation des OSC et des AL contribuant à la réalisation des ODD au nouvel agenda mondial

**Objectif(s) :** Identifier les aspects d'un environnement porteur nécessaires à la mise en œuvre effective du nouvel agenda mondial et, en particulier, les moyens permettant de renforcer la participation de tous les acteurs, en tant que partenaires égaux, à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

### **Contexte**

Un environnement porteur (EP) est l'ensemble des conditions à réunir pour permettre aux OSC et aux AL de remplir leur rôle en tant qu'acteurs actifs, efficaces et nécessaires du développement. Les forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et du développement, tels que ceux d'Accra et de Busan, reconnaissent largement que la société civile et les autorités locales sont d'importants acteurs du développement, et ce, de plein droit. Or, ces acteurs ne peuvent créer de valeur ajoutée que si un ensemble de conditions influençant leur capacité à s'engager dans les processus de développement de manière durable et efficace sont remplies, que ce soit dans le cadre d'une politique, d'un programme ou d'un projet.

Cet ensemble de conditions est alors considéré comme un environnement porteur et comprend des éléments liés aux cadres juridique, réglementaire et politique, ainsi que des facteurs politiques, socioculturels et économiques. La création d'un environnement porteur dépend largement de la réactivité des décideurs étatiques et institutionnels. Toutefois, toutes les parties prenantes, y compris les acteurs nécessitant eux-mêmes un EP, doivent agir de manière à maintenir des conditions propices, qui soient valables sur le long terme.

Dans le cadre de son rôle de mise en œuvre des recommandations du Dialogue Structuré<sup>1</sup> le Forum politique pour le développement (FPD) a dès lors accepté d'examiner régulièrement les avancées de tous les acteurs dans l'amélioration des conditions propices à un environnement porteur. Toutes les discussions du FPD autour de l'environnement porteur visent à :

1. Faire le point sur les engagements pris et partager des expériences sur les actions entreprises pour améliorer les conditions propices à un environnement porteur. (Ces discussions seront transcrrites en vue d'élaborer un recueil d'études de cas et de meilleures pratiques).

---

<sup>1</sup> Mai 2011, voir [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/c/c1/FINAL\\_Document\\_de\\_conclusion.pdf](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/c/c1/FINAL_Document_de_conclusion.pdf) et [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/7/7e/FINAL\\_D%CA9claration\\_finale.pdf](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/7/7e/FINAL_D%CA9claration_finale.pdf). Les communications de l'UE sur les OSC (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0492:FIN:EN:PDF>) et sur le rôle des AL ([eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0280:FIN:EN:PDF](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0280:FIN:EN:PDF)) exposent la manière dont les institutions prévoient d'étendre l'agenda au soutien à un EP.

2. Identifier ce qui doit changer (échanges sur les difficultés communes et les solutions envisageables pour le travail des différents acteurs).
3. Formuler des messages/recommandations ciblés à diffuser dans d'autres forums.
4. Identifier les informations supplémentaires s'avérant nécessaires pour mettre en œuvre ces changements (domaines de recherche potentiels et développement des capacités au sein du FPD).

**Résultats attendus (appui sur les réflexions menées lors de la réunion de 2015, voir dernière section) :**

- Identification des défis et opportunités dans le cadre du nouvel agenda mondial
- Identification des exemples/mesures en faveur de l'environnement porteur (EP)
- Compréhension des cas spécifiques à certains pays et identification des leçons pouvant être tirées de ces cas

**Méthodologie :**

**I. Table ronde (1h 30)**

Modérateur : Jacqueline Wood, Groupe de réflexion sur l'efficacité du développement des OSC et l'EP

Ouvrir la table ronde en présentant les recherches menées par le FPD (des points sur les principales conclusions et recommandations pourront être communiqués à l'avance à l'ensemble des participants).

*Edith van Ewijk, chercheur au sein du FPD, Pays-Bas*

*Wicak Sarosa, chercheur au sein du FPD, Indonésie*

Utiliser ces présentations comme point de départ du débat autour de la question clé de la session, à savoir : comment favoriser la participation des OSC et des AL à la réalisation des ODD ? (Fournir des questions spécifiques à l'avance afin que les interventions des participants se concentrent sur les réponses et non sur des exposés ; forte intervention du modérateur, discussion sous forme de débat)

Orateurs :

*Patrice Lenormand, Chef d'unité adjoint, Société civile et autorités locales, DEVCO*

*Cornelius Hacking, Groupe de réflexion du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement*

*Bernadia Tjandradewi, Secrétaire générale de CGLU Asie-Pacifique*

*Hanna Surmatz, Centre européen des fondations*

*Tony Tujan, CPDE*

*Marita González, CGT Argentina*

**Pause café**

**II. Groupes de discussion : Renforcer les approches multi-parties prenantes (1 heure 15 minutes)**

Groupes de travail :

Groupes de travail centrés sur les approches multipartites et visant à soutenir l'EP dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à l'échelle nationale (dirigés par les chercheurs du FPD).

Groupe de travail centré sur les approches multipartites et visant à soutenir l'EP en matière d'influence politique (les participants pourront se référer aux discussions menées durant la matinée sur deux événements politiques à venir).

Groupe de travail centré sur les approches multipartites et visant à soutenir l'EP dans la mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits de l'homme

Groupe de travail centré sur les approches multipartites et visant à soutenir l'EP dans la mise en œuvre du soutien des bailleurs de fonds.

### **III. Réactions et discussion en séance plénière (1 heure)**

Un participant désigné dans chaque groupe de travail pour former la table ronde plénière finale, l'objectif étant de récapituler les principaux points abordés (cinq minutes pour chaque groupe ; un modèle sera fourni pour structurer les présentations) et de lancer la discussion en séance plénière.

### **Appui sur les réflexions menées lors de la réunion du FPD de 2015 :**

Le thème de cette session est abordé régulièrement au sein du FPD compte tenu de l'importance du sujet. Lors de la réunion du FPD tenue en mars 2015, les participants se sont penchés sur les composantes d'un environnement porteur. Les principales composantes ayant été citées sont :

- Liberté d'expression
- Liberté d'association
- Autonomie politique et financière des OSC
- Dialogue social
- Confiance et compréhension mutuelle
- Indépendance des médias
- Liberté d'expression et d'association
- Indépendance de l'appareil judiciaire
- Cadres juridiques et administratifs
- État de droit et respect des cadres
- Représentation légitime des OSC et AL élues démocratiquement
- Autorégulation des OSC
- Dialogue multipartites
- Droit d'initiative des OSC
- Responsabilités réciproques et transparence
- Respect des droits des travailleurs
- Dialogue institutionnalisé permanent, y compris dialogue social (travailleurs, secteur privé, État)
- Dialogue sur un pied d'égalité -rencontres en tant que partenaires égaux
- Espace pour le travail de plaidoyer
- Surveillance et participation des parties prenantes à la surveillance
- Accès aux financements
- Compréhension des rôles et des responsabilités des différents acteurs par l'État

- Reconnaissance des OSC par l'État et espace institutionnalisé pour l'engagement auprès des OSC
- Prévisibilité des systèmes juridiques et politiques
- Cohérence politique
- Économie formelle opérationnelle
- Autonomie des OSC (politique et financière)
- Paix et stabilité
- Volonté politique
- Compétences et capacités technique
- 

Les modes de coopération entre OSC et AL qui ont été envisagés pour soutenir l'EP sont :

- S'engager à l'échelle nationale en faveur du développement et de la pérennité d'un EP (p. ex. reconstruction après la catastrophe aux Philippines)
- Institutionnaliser la participation (p. ex. dans le cadre des processus de planification des AL)
- Encourager le dialogue pour élaborer des mesures législatives
- Promouvoir l'accès à l'information et la transparence
- Encourager la responsabilité sociale mutuelle et la surveillance pour garantir l'accès à des services de qualité et la prestation de services
- Mettre en commun les biens : utilisation des locaux des AL par les OSC pour les rencontres et les sessions de travail
- Promouvoir la transparence des procédures de passation de marchés publics
- Établir un programme commun de renforcement des capacités (formation mutuelle) pour une autonomie réciproque et des prestations de services communes
- Sensibiliser les acteurs aux modèles d'activité coopératifs - implication des AL extrêmement bénéfique (énergies renouvelables)
- Actualiser la législation et la réglementation juridique relatives aux OSC pour leur permettre de travailler en partenariat avec les AL
- Établir un code de bonne conduite entre les AL et les OSC
- Faire en sorte que les AL et les OSC soient à la fois des acteurs de la mise en œuvre et des bénéficiaires
- Incrire la coopération sud-sud à l'agenda officiel des AL
- Réunir les OSC et les AL dans le cadre de conseils du développement, comme dans le cas des Philippines - favoriser le dialogue sur un pied d'égalité
- Faire du droit à l'information le point de départ de l'engagement réciproque OSC-AL
- Favoriser le « développement de groupements » parmi les acteurs des OSC et des AL (p. ex. Colombie)
- Établir des feuilles de route tant pour les AL que pour les OSC
- Programmation budgétaire et planification participatives, suivi des activités
- Prendre en compte le travail des OSC dans la mise en œuvre des ODD

Le groupe de discussion sur les autorités locales et l'EP a formulé des suggestions spécifiques sur la manière de coopérer à chaque niveau :

Mondial	Régional	National	Local
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'importance des deux acteurs dans les programmes mondiaux, tels que l'agenda post-2015, Habitat III, les stratégies de lutte contre le changement climatique et le financement du développement.</li> <li>Créer une alliance mondiale et un système de répartition des tâches reposant sur une coordination claire et des instruments précis, afin d'atteindre les objectifs (les plateformes existantes, telles que le groupe de réflexion mondial, pourrait être utilisées à cette fin).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un espace de dialogue institutionnel au niveau régional.</li> <li>Identifier les domaines dans lesquels des actions de plaidoyer peuvent être menées concernant des initiatives communes.</li> <li>Analyser et comparer le contexte politique entre pays et régions.</li> <li>Échanger les connaissances et les meilleures pratiques (comme moyen d'encourager le développement des capacités et l'instauration d'un climat de confiance).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un espace de dialogue institutionnel au niveau national – associations de gouvernements locaux, plus plateforme nationale des OSC.</li> <li>Identifier les domaines dans lesquels des actions de plaidoyer peuvent être menées concernant des initiatives communes.</li> <li>Échanger les connaissances et les meilleures pratiques (comme moyen d'encourager le développement des capacités et l'instauration d'un climat de confiance).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Instaurer un climat de confiance pour garantir un partenariat efficace et un véritable dialogue.</li> <li>Promouvoir la consultation et la participation dans les processus de planification, de programmation budgétaire et de prise de décision.</li> <li>Encourager les partenariats dans la prestation de services.</li> <li>Investir dans le développement des capacités pour que les AL puissent mobiliser les OSC et les citoyens.</li> <li>Favoriser une approche fondée sur des éléments probants (AL devant fournir des exemples et afficher des résultats).</li> </ul>